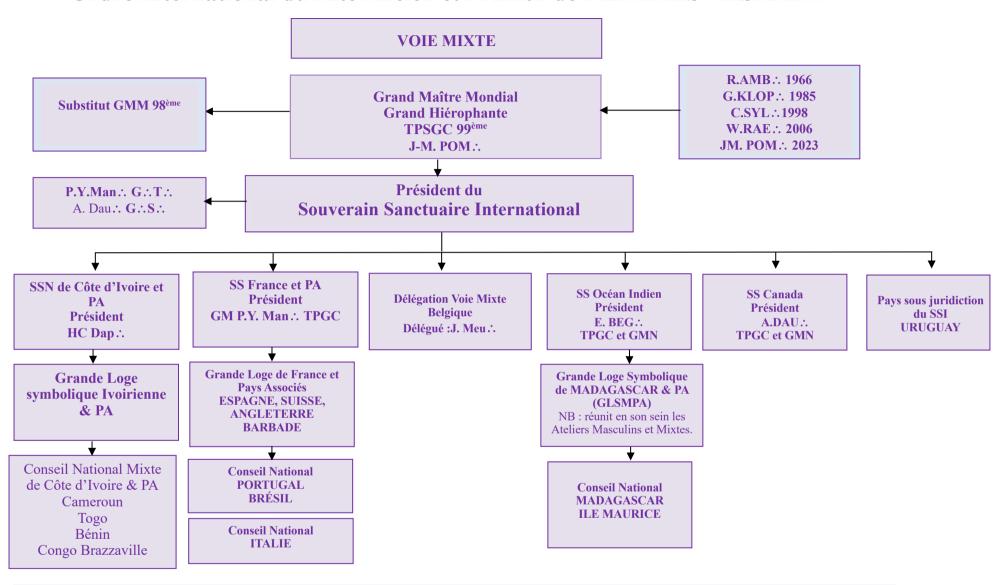
Ordre International du Rite Ancien et Primitif de MEMPHIS-MISRAÏM



Souverain Sanctuaire National

G∴ M∴ N. - peut déléguer la gestion des ateliers bleus à un Président élu instance appelé Conseil National, dont les membres sont élus pour trois ans T∴P∴G∴C∴ peut déléguer la gestion des Atelier du 4ème au 33e au LGC, Collège (du 4 au 14e) Chapitre (du 15eau 18e) Conseil Philosophique ou Aréopage (30e degré) Suprême Conseil 33e degré)

Le Souverain Sanctuaire National (95° et les 90° sans vote) délègue au Sublime Daï la gestion des Grands Consistoires et Grands Conseils 34° au 90° degré)